

Bourgeois S.A.

Rapport général
des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005
Bourgeois – S.A.
93 route Blanche – 39400 Morbier
Ce rapport contient 20 pages

Référence : jlw/em

Bourgeois S.A.

Siège social : 93 route Blanche 39400 MORBIER

Capital social : €.2028 000

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2005

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bourgeois S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Les difficultés financières de la société ont conduit à sa mise en redressement judiciaire en date du 13 janvier 2006. Comme indiqué dans la note 1.1 de l'annexe, la direction a pris des mesures destinées à redresser votre société. Cependant, ces mesures n'ont actuellement pas produit tous leurs effets. Les incertitudes pesant à ce jour sur la continuité d'exploitation pourraient avoir des conséquences significatives sur les comptes annuels.

En raison des faits exposés ci-dessus, et devant l'incertitude liée à la continuité d'exploitation, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que le refus de certification formulé dans la première partie de notre rapport et qui concerne l'incertitude liée à la continuité d'exploitation.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Par ailleurs, nous vous informons que la recherche d'informations relatives à la continuité d'exploitation ne nous a pas permis d'émettre notre rapport dans les délais prévus par la loi.

A Besançon et Dole, le 11 juillet 2006

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

S.A. Révision et Finance-Cogefor

Jean-Luc Wolff
Associé

Jean-Pascal Fichère